

Dossier d'enquête de la gendarmerie suite a un suicide

Par **marinette56**, le **22/07/2015** à **23:29**

Voila ma mère c'est sois disant suicider, mais moi et ma sœur avons énormément de doute sur cette tragédie, j'aurai voulu savoir si l'on pouvait récupérer le dossier à la gendarmerie montrant les preuves merci de me répondre.

Par **MichelSuzuki**, le **24/07/2015** à **11:13**

Bonjour,
il n'y a pas 50 solutions !
Par le biais d'un Avocat, constitution de partie civile et celui-ci aura accès au dossier.
Cordialement.